

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 24/07/2025 - 7464 - 2013 B 00895 - 794 710 301 - 99° NORD GROUPE

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 235	2 000	18 235	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 418	15 418		
Autres immobilisations corporelles	11 585	6 185	5 399	6 999
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	47 237	23 603	23 634	6 999
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	237 911	624	237 288	278 562
Autres créances	395 064		395 064	412 434
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	16 762		16 762	362 579
Charges constatées d'avance (3)	3 058		3 058	1 440
TOTAL ACTIF CIRCULANT	652 795	624	652 171	1 055 016
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	700 032	24 227	675 805	1 062 015
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

24 JUL. 2025



CX

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		401 658
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	575 565	479 685
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	581 065	886 843
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	135	576
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 004	11 712
Dettes fiscales et sociales	89 601	162 884
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	94 741	175 172
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	675 805	1 062 015
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	94 741	175 172
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

16

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL 99°NORD GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 675 805 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 575 565 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

*Copie certifiée conforme
aux originaux
par les gérants*

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

OK

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

QR

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		13 091	13 091	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000	22 868	4 633	20 235
Immobilisations incorporelles	2 000	35 959	17 724	20 235
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		57 803	42 386	15 418
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		80 243	80 243	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 585	416	416	11 585
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 585	138 462	123 045	27 002
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000		5 000	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		150	150	
Immobilisations financières	5 000	150	5 150	
ACTIF IMMOBILISE	18 585	174 571	145 918	47 237

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

R

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	35 959	138 462	150	174 571
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	35 959	138 462	150	174 571
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	17 724	123 045	5 150	145 918
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	17 724	123 045	5 150	145 918

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Immobilisations incorporelles	2 000			2 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		15 417		15 418
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		45	45	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 586	1 600		6 185
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 586	17 062	45	21 603
ACTIF IMMOBILISE	6 586	17 062	45	23 603

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 636 033 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	237 911	237 911	
Autres	395 064	395 064	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 058	3 058	
Total	636 033	636 033	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SC SC LA DORETIERE 76740 HOUDETOT	99,98	4 999,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 94 741 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 004	5 004		
Dettes fiscales et sociales	89 601	89 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	135	135		
Produits constatés d'avance				
Total	94 741	94 741		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	135			

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Charges à payer

	Montant
Charges à payer	10 434
Etat : charges à payer	466
Total	10 900

[Signature]

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 058		
Total	3 058		

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

K/

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 28/06/2025**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

SARL 99° NORD GROUPE
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 5 000.00 euros
Siège Social : 2 RUE DU RUISSEL
76740 HOUDETOT
RCS de ROUEN N° : 794 710 301

24 JUL. 2025



La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	575 564.57€
Montant Brut Distribuable	575 564.57€
Retenue à la source	21.00€
Solde net	575 543.63€

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 575 564.57€

	Monsieur FAUCHER Sylvain	LA DORETIERE
Dividendes bruts taxables	115.11€	575 449.46€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	non
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	14.73€	0.00€
Dividendes soumis au RSI	79.00€	0.00€
Dividendes soumis à 17.2%	36.11€	0.00€
Prélèvements sociaux	6.21€	0.00€
Dividendes nets à percevoir	94.17€	575 449.46€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes <u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2023	881 343.24€	176.27€	881 166.97€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€
Exercice 31/12/2021	60 000.00€	30 000.00€	30 000.00€

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.
La gérance

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28/06/2025

SARL 99° NORD GROUPE
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 5 000.00 euros
Siège Social : 2 RUE DU RUISSEL
76740 HOUDETOT
RCS de ROUEN N° : 794 710 301

L'an deux mil vingt cinq,
Le vingt huit juin.

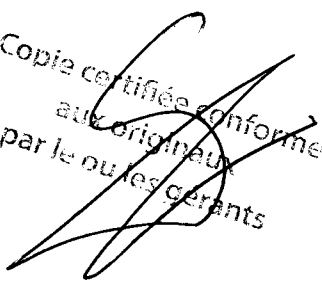
Les associés de la SARL 99° NORD GROUPE se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur FAUCHER Sylvain, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 4 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	575 564.57€
Montant Brut Distribuable	575 564.57€
Retenue à la source	21.00€
Solde net	575 543.63€

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants



DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 575 564.57€

	Monsieur FAUCHER Sylvain	LA DORETIERE
Dividendes bruts taxables	115.11€	575 449.46€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	non
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	14.73€	0.00€
Dividendes soumis au RSI	79.00€	0.00€
Dividendes soumis à 17.2%	36.11€	0.00€
Prélèvements sociaux	6.21€	0.00€
Dividendes nets à percevoir	94.17€	575 449.46€

Ce dividende sera payé le 28/06/2025, par inscription en compte courant.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 21€ comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2023.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 17.2 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

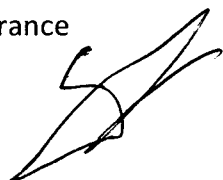
Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale et/ou à l'article L 731-14 du code rural, les déclarations sociales nécessaires suite à la mise en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2023	881 343.24€	176.27€	881 166.97€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€
Exercice 31/12/2021	60 000.00€	30 000.00€	30 000.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.
La gérance



Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

